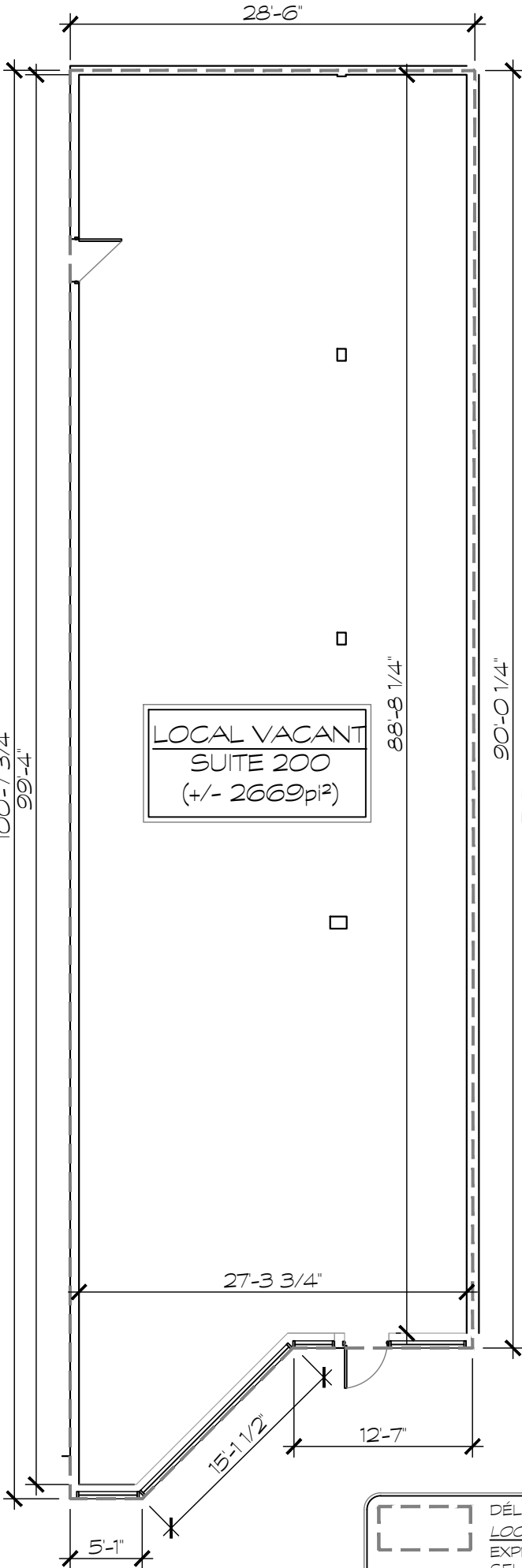


BRUNET

MAIL

BRUNET



DÉLIMITATION DE LA "SUPERFICIE DE LIEUX LOCATIFS" CERTIFIÉE PAR L'ARCHITECTE ET EXPRIMÉE EN PIEDS CARRÉS ET CALCULÉE SELON LES NORMES DU BAIL.

* SE RÉFÉRER AU BAIL POUR CONNAÎTRE LE PROTOCOLE DU CALCUL DE LA SUPERFICIE LOCATIVE BRUTE.

Architecte



355 rue Racine Est
Suite 206
Chicoutimi, QC, G7H 1S8
Tél. : (418) 693-4852
info@atelierfaa.ca
www.atelierfaa.ca

projet

MESURAGES LOCAUX
200, 290, 370, 390 ET 400

client

PLACE DU SAGUENAY

dossier

24 06 1523

date

2024-08-22

titre

PLAN DE LA SUITE 200

dessiné par

M.-C. JEAN

vérifié par

M. ASSELIN

échelle

3/32" = 1'-0"

2

6

CRÉDIT D'AUTEUR : CE DOCUMENT EST PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR. L'UTILISATION NON AUTORISÉE DE LA TOTALITÉ OU D'UNE PARTIE IMPORTANTE DE CE DOCUMENT CONSTITUE UNE VIOLATION DU DROIT D'AUTEUR. AUCUNE COPIE SANS AUTORISATION NE PEUT ÊTRE FAITE. TOUT CONTREVENANT EST PASSIBLE DE POURSUITE CIVILE OU CRIMINELLE.